

RETOURNER LES SOUMISSIONS

À :

RETURN BIDS

TO:

Réception des soumissions Travaux publics et services gouvernementaux Canada/
Bid Receiving Public Works and Government Services Canada
11, rue Laurier/11 Laurier St.
Place du Portage, Phase III
Noyau 0B2/Core 0B2
Gatineau (Québec) K1A 0S5

DEMANDE DE PROPOSITION

Proposition aux : Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et constructions énumérés ici sur toute feuille ci-jointe, au(x) prix indiqué(s).

REQUEST FOR PROPOSAL

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in Right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

Instructions - Voir aux présentes

Commentaires – Comments

Ce document contient une exigence en matière de sécurité

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur –
Vendor/Firm Name and Address

Bureau de distribution – Issuing Office

TPSGC
Direction générale des approvisionnements (Division ZQ)
Place du Portage, Niveau 10C1,
Phase III
11, rue Laurier

Sujet – Title Services de consultation pour les entreprises	
--	--

N° de l'invitation – Solicitation No. 47419-218907	Date 16 juillet 2020
---	-------------------------

N° de référence du client – Client Reference No. 47419-218907/A
--

N° de référence de SEAG – GETS Reference No.
--

N° de dossier – File No. 47419-218907/A	N° CCC/CCC No. – N° VME/FMS No.
--	---------------------------------

L'INVITATION PREND FIN – SOLICITATION CLOSES à - at 14 h – 02:00 PM le – on 21 juillet 2020	Fuseau horaire Time Zone HNE/EST
--	--

F.A.B. – F.O.B. Usine – Plant : <input type="checkbox"/> Destination : <input type="checkbox"/> Autre – Other : <input type="checkbox"/>

Adresser toutes questions à : – Address Inquiries to: Robin.st-louis@tpsgc-pwgsc.gc.ca	Id de l'acheteur – Buyer Id 020zq
--	--------------------------------------

N° de téléphone – Telephone No. : 613 858-6185

Destination – des biens, services et construction : Destination – of Goods, Services, and Construction: Voir ci-après – See Herein
--

Livraison exigée – Delivery required Voir ci-après – See Herein	Livraison proposée – Delivered Offered
--	--

Raison sociale et adresse du fournisseur ou de l'entrepreneur Vendor/firm Name and address
N° de télécopieur – Facsimile No. N° de téléphone – Telephone No.

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print)	
Signature	Date



La présente modification vise à :

- 1) Répondre aux questions reçues concernant la présente Demande de proposition (DP);
- 2) Modifier la DP.

Les questions qui suivent nous ont été transmises par les soumissionnaires potentiels.

Question 28

Nous croyons comprendre que l'État souhaite obtenir des soumissions d'entreprises ayant une expérience « liée à la réalisation d'une... Évaluation de la capacité organisationnelle de gestion des projets (ECOGP) » pour répondre au CTO2. L'ECOGP est une évaluation complète de la capacité de l'organisation à gérer et à réaliser des projets conformément aux lignes directrices du SCT, comme la *Norme relative à la capacité organisationnelle de gestion de projet (la norme)*. La Norme elle-même a été abrogée le 11 octobre 2019 et remplacée par [l'Annexe A : Procédures obligatoires pour les évaluations de la capacité organisationnelle de gestion de projet](#) de la [Directive sur la gestion de projets et programmes](#) (la *Directive*). L'auto-évaluation d'une ECOGP et la notation associée permettent de déterminer les points forts et les points faibles et de définir des possibilités d'amélioration continue, qui peuvent être utilisées pour adapter les pratiques et les processus de gestion de projet aux activités de l'entreprise.

Cependant, l'expérience citée en référence (c'est-à-dire la planification des résultats; les modèles logiques) est largement axée sur l'exécution d'activités spécifiques de gestion du rendement, qui, bien qu'importantes, ne représentent qu'une fraction de l'expérience nécessaire à la réalisation d'une ECOGP. En général, le type d'expérience liée à la réalisation d'une ECOGP implique la *collecte, l'examen et l'évaluation* des documents pertinents, y compris les produits documentaires de projet tels que ceux cités. Les domaines de connaissances et les questions connexes de l'ECOGP doivent être respectés et, à ce titre, la gestion du rendement [du projet] est très peu prise en compte contrairement à la conformité à un cadre de gestion de projet (CGP) [reconnu par le SCT].

L'État pourrait-il envisager de modifier le critère CTO2 de la façon suivante :

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a acquis, au cours des cinq (5) années précédant la date de clôture de la demande de soumission, une expérience professionnelle liée à la réalisation de deux (2) évaluations de la capacité organisationnelle de gestion des projets pour des organisations comptant plus de 2 000 employés. Cela doit inclure les responsabilités suivantes :

Participer à la réalisation d'une ECOGP et à sa soumission au CT, comme défini par les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) où la ressource principale proposée (Directeur de projet – Principal) faisait partie de l'équipe de base du projet.

Cette modification permettra à l'État de s'assurer que le soumissionnaire possède l'expérience requise prévue par l'exigence telle qu'elle a été proposée initialement. Ainsi, mais évitera que l'expérience citée en référence soit interprétée à tort comme une expérience de projet pertinente, alors qu'elle n'était pas liée à une ECOGP. En ce qui concerne la date de soumission de l'offre, ce changement ne devrait pas avoir d'impact réel pour tout soumissionnaire dont l'entreprise ou la ressource principale proposée (Directeur de projet – Principal) possède l'expérience pertinente recherchée liée à la réalisation d'une ECOGP.

Réponse 28

Nous vous remercions pour votre question. Le Canada a examiné cette question et le critère sera modifié en conséquence. Veuillez consulter les modifications apportées à la DP ci-dessous.



Question 29 :

En ce qui concerne l'exigence obligatoire pour l'expert-conseil en affaires CTO18, l'État acceptera-t-il une maîtrise en administration des affaires comme certification professionnelle dans un domaine pertinent auprès d'une association industrielle reconnue?

Réponse 29 :

Nous vous remercions pour votre question. Le Canada a examiné cette question et le critère sera modifié en conséquence. Veuillez consulter les modifications apportées à la DP ci-dessous.

Modifications à la DP

Supprimer : CTO2^{PCSP} (à la page 34 de la DP) dans son intégralité et le **remplacer par :**

<p>CTO2 PCSP</p>	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a acquis, au cours des cinq (5) années précédant la date de clôture de la demande de soumission, une expérience professionnelle de la capacité organisationnelle de gestion des projets pour comptant plus de 2 000 employés, conformément à obligatoires pour les évaluations de la capacité de gestion de projet de la Directive sur la gestion de projets et programmes. Cela doit inclure les responsabilités</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Participer à la réalisation d'une ECOGP et à sa soumission au CT, comme défini par les lignes du Conseil du Canada (SCT) où la ressource principale proposée (Directeur de projet – Principal) faisait partie de l'équipe de base du projet. <p>Références requises</p>		
----------------------	--	--	--

Supprimer : CTO18 (à la page 38 de la DP) dans son intégralité et le **remplacer par :**

<p>CTO18</p>	<p>La personne proposée doit posséder une certification professionnelle dans un domaine pertinent, délivrée par une association industrielle reconnue, ou une maîtrise en Canadien comme équivalent à la certification professionnelle. Pour le démontrer, le soumissionnaire doit joindre une copie du certificat à sa proposition.</p>		
--------------	--	--	--

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.